

Grenoble, le 31 août 2020

**Collège
des
inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux**

Réf N° **2020-63**
Affaire suivie par :
Les IA-IPR de mathématiques
Tél : 04 76 74 70 62
Mél : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr

Les IA-IPR de mathématiques

à

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Mesdames et messieurs les
professeurs de
mathématiques

s/c de

Mesdames et messieurs les
chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2020-2021

Chères collègues, chers collègues,

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux professeurs qui intègrent notre académie, et à tous une excellente année 2020/2021.

Grâce à vos efforts, la continuité pédagogique a pu être maintenue pour la grande majorité des élèves, pendant la période de confinement de l'an passé. Veuillez trouver dans ces quelques lignes l'expression de notre considération pour le travail que vous avez ainsi accompli dans des conditions parfois éprouvantes.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de l'équipe d'IA-IPR de mathématiques deux nouveaux collègues : Irène BROS et Jérôme COUDERT. Pour mener à bien nos différentes missions, nous serons épaulés, cette année encore, par plusieurs chargés de mission que nous remercions chaleureusement pour leur implication.

Enfin, nous souhaitons le meilleur à notre collègue Francis PETIT qui a rejoint l'académie de Bordeaux.

En cette rentrée, la mise en œuvre des programmes de mathématiques¹, au collège comme au lycée doit tenir compte de l'hétérogénéité inédite des acquis des élèves. Ainsi, durant la période 1 (septembre et octobre), il est essentiel d'adapter les pratiques pédagogiques, notamment en termes d'évaluation diagnostique, d'individualisation et de construction de progression prévisionnelle pour garantir à chaque élève une poursuite de son année dans de bonnes conditions.

Nous attirons votre attention sur quelques éléments qui semblent importants pour cette période :

- Pour réduire les éventuels écarts constatés, il convient d'abord d'identifier les acquis et les besoins des élèves, afin de pouvoir y apporter des réponses adaptées ;
 - au collège, il s'agit de concentrer les apprentissages sur les compétences qui n'auraient pas été acquises ou suffisamment travaillées du fait du confinement ;
 - au lycée, plutôt que de traiter d'un seul bloc en début d'année les notions non abordées ou partiellement abordées l'an passé, il s'agit de les introduire ou de les consolider au moment où elles s'avèrent nécessaires dans la progression choisie.

Vous trouverez sur Eduscol, des priorités de rentrée pour l'enseignement des mathématiques au collège et

au lycée : [Priorités de rentrée 2020](#).

Au collège, elles peuvent s'interpréter au regard des repères annuels de progression toujours disponibles ci-après : [Repères annuels de progression](#).

- Pour vous permettre de réaliser un diagnostic, les évaluations nationales menées en 6^{ème} et les tests de positionnement de 2^{nde} constitueront un outil calibré et utile, complémentaire des outils de positionnement et des évaluations diagnostiques que vous pouvez proposer.

Cette année, ces évaluations nationales auront lieu entre le 14 septembre et le 2 octobre. Elles évoluent en tenant compte des remontées faites par les équipes : en particulier, le nombre d'items sera réduit afin de s'assurer qu'un grand nombre d'élèves pourra terminer le test.

De plus, sur Eduscol, en suivant le lien [Priorités de rentrée 2020](#), vous trouverez :

- ➔ des outils de positionnement pour le cycle 4 ;
- ➔ des recommandations et conseils pour la prise en charge des élèves à la rentrée au lycée.

S'il convient de procéder à un diagnostic, on veillera à ne pas proposer de telles évaluations avant d'avoir réactivé les notions sur lesquelles elles portent. Les résultats à ces évaluations diagnostiques, courtes, permettront de réguler les apprentissages (progression, éventuelles adaptations pédagogiques : différenciation, modulation des emplois du temps, accompagnement personnalisé...).

- Il importe aussi que vous profitiez de certaines activités pour établir un diagnostic des aptitudes de vos élèves à utiliser en autonomie les outils numériques de travail à distance.

Nous sommes pleinement conscients de la charge de travail qui vous incombe en cette période de rentrée, soyez assurés de notre soutien et notre disponibilité pour vous accompagner.

L'équipe des IA-IPR de mathématiques :

Irène BROS Jérôme CARGNELUTTI

Jérôme COUDERT Pascal JAISON

Sandrine PICARD Stéphane WILKE

ⁱ Dernières parutions

Programmes du collège : Bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Sur Eduscol, les liens ci-dessous fournissent un comparatif des modifications apportées (toutes disciplines confondues) aux textes de 2018.

Cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>

Cycle 4 : <https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.html>

Programmes du lycée :

Seconde et première : [BO spécial n°1 du 22 janvier 2019](#).

Terminale : [BO spécial n°8 du 25 juillet 2019](#) :

Les modalités du contrôle continu sont définies dans [le BO du 31 juillet 2020](#). *Les modalités des épreuves terminales sont définies dans le [BO spécial n°2 du 13 février 2020](#)*